DLP 29-8-88036548
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 110f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78954848

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

02 juillet 1986 N° de série continue 321 Bulletin n° 12

ARBORICULTURE

PSYLLES DU POIRIER : Intervenez la 2ème semaine de juillet
CAPUA, MINEUSE CERCLEE : Traitez les vergers habituellement infestés
ANTHRACNOSE DU CERISIER : Surveillez les arbres
ARAIGNEES ROUGES : Attention à la recrudescence des populations

POMMIERS - POIRIERS

Tavelures

Il n'y a plus de risque de contaminations primaires.

Préconisations : Dans les vergers indemnes de tavelure, vous pouvez interrompre la protection.
Par contre, dans les vergers contaminés, les repiquages peuvent se poursuivre, vous devez donc maintenir la protection en fonction des conditions climatiques et des irrigations par aspersion.

Oïdium du pommier

Des pousses oïdiées sont présentes dans certains vergers ; la protection est à maintenir.

Carpocapse

Le premier vol se poursuit, pour les renouvellements de traitement, reportez-vous au bulletin précédent.

Psylles du poirier

Situation : présence de larves âgées de deuxième génération et d'adultes de troisième génération qui ont commencé à pondre.

Préconisation : intervenez dans la semaine du 7 au 13 juillet avec une spécialité à base d'amitraze (TUDY, MAITAC) ou de phosmet (IMIDAN). (Ce dernier produit possède une efficacité sur carpocapse et capua).

Capua et Mineuse cerclée

Situation : le vol de capua (tordeuse de la pelure) a débuté le 18 juin. Le vol de mineuse cerclée a débuté depuis quelques jours dans le sud de la région.

Préconisation : effectuez une intervention dans les vergers où les risques sont importants avec du fluvalinate (KLARTAN).

CERISIER

Mouche de la cerise

Maintenez la protection dans les vergers tardifs.

Anthracnose

Surveillez l'évolution des taches rouges violacées à la face supérieure des feuilles et intervenez si nécessaire avec l'un des produits suivants : Benomyl (BENLATE), Carbendazime, Dithianon (DELAN), Doguadine (MELPREX), Folpel, Iprodione (ROVRAL, KIDAN), Mancozèbe, Manèbe, Méthylthiophanate (PELT, PELTIS), Oxyquinoleate de cuivre (QUINOLATE 400), Triforine (SAPROL, DENARIN, FUNGINEX), Vinchlozoline (RONILAN).

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

P558

ARAIGNEES ROUGES (sur tous arbres fruitiers)

La situation est variable : la population n'a pas augmenté dans les parcelles traitées avec APOLLO, ailleurs, surveillez les arbres et intervenez dès que 70 à 80 % du feuillage est occupé par un acarien ou plus.
Pour le choix du produit, voir le bulletin n° 7 du 30 avril 86.

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE : Début du deuxième vol
MILDIOU et OIDIUM : Maintenez la protection

VERS DE LA GRAPPE

Situation : les deuxièmes vols de papillons d'eudémis ont débuté dans les secteurs les plus précoces. Les vols de cochylis seront un peu plus tardifs.

Préconisations : Dans les zones très précoces à eudémis dominante, c'est à dire principalement la Vallée du Rhône à Tain l'Hermitage, vous devrez traiter préventivement contre la deuxième génération à partir du 7 juillet.

Pour les autres vignobles, les vols étant plus tardifs, le traitement se fera probablement entre le 10 et le 30 juillet selon les régions.

Un prochain bulletin fera le point sur les dates de traitements quand les vols auront bien débuté.

Pour le choix des produits, reportez-vous à la note jointe sur les produits "Vers de la Grappe", complétez cette note par les produits suivants :

- en p. 3, pour les traitements préventifs :
  FASTAC à 0,35 l de PC/ha (alphaméthrine)
  DICONTAL FORT à 2 kg/ha (fénitrothion + trichlorfon)

- en p. 4, pour les traitements curatifs :
  METOVER à 1,5 kg/ha (méthomyl)
  VERFOR à 2 l/ha (méthomyl + parathion)

MILDIOU et OIDIUM

Les symptômes de ces 2 maladies restent rares dans notre région mais la vigne étant toujours sensible, des contaminations sont possibles à partir des foyers existants (pour le mildiou, il faut des pluies et pour l'oïdium, un temps chaud un peu humide ou orageux).

Il faut donc maintenir la protection avec des produits préventifs.